Envoyé en préfecture le 20/04/2026
Reçu en préfecture le 20/04/2026
Publié le
ID : 035-213500291-20260408-DE_37_2026-DE

COMMUNE DE BONNEMAIN

CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE

DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 8 avril 2026

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 18
Nombre de conseillers absents : 01
Nombre de pouvoirs : 00
Date de convocation : 31/03/2026 et 02/04/2026

L'an deux mille vingt-six, le huit avril à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie, sous la présidence de Monsieur Loïc LEBRET, Maire.

PRESENTS : LEBRET Loïc, ROMÉ Cyril, HERVEÏC Sylvaine, PATRIZI Guillaume, LE FUR BASLÉ Frédérique, HORVAIS Monique, LEROY Liliane, TOUFFET Marlène, SOREL Guillaume, JENOUVRIER Anne-Sophie, POREE Sébastien, BEGASSE Marie, SOUQUET Florian, LAUNAY Jean-Dominique, JACQUEMIN Bruno, RIOU-LEBRET Pierre-Yves, MOULIN Séverine et RONCIERE Lydie.

Absent excusé : CRESSANT Boris

Secrétaire de séance : HERVEÏC Sylvaine

OBJET D_37_2020 : OFFICE DES SPORTS DE LA BRETAGNE ROMANTIQUE

La commune de Bonnemain adhère à l'Office des Sports de la Bretagne Romantique (OSBR) et doit donc désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant. Monsieur le Maire demande de procéder à l'élection de ces délégués.

Après avoir décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret, le Conseil Municipal désigne à l'unanimité au sein de l'OSBR les membres ci-dessous qui ont candidatés :
Déléguée titulaire : Madame BEGASSE Marie
Déléguée suppléante : Madame TOUFFET Marlène

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,

Sylvaine HERVEÏC

Le Maire,

Loïc LEBRET

MAIRIE DE BONNEMAIN
35 Ille et Vilaine